

08 AVR. 2013



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

LE DIRECTEUR GENERAL

Bruxelles, 08 MARS 2013
A2/OB D(2013)307227

CCR-Sud
Mr Victor Badiola (Chairperson)
Station IFREMER
8 rue François Toullec
56100 Lorient
France

Objet: Recommandation du CCR-Sud sur la petite pêche

Votre ref.: Avis n°72, daté du 18 Décembre 2012

M. Badiola,

Nous vous remercions pour votre avis sur la petite pêche. La petite pêche représente une part importante de la pêche au niveau de l'Union Européenne avec environ 80% des bateaux et 50% de l'emploi du secteur. Il y a d'ailleurs des mesures réglementaires spécifiques de soutien pour la petite pêche. Dans le cadre de la réforme de la Politique Commune de Pêche, la Commission a proposé de renforcer les aides aux pêcheries les plus vulnérables qui jouent un rôle vital dans les communautés côtières, surtout les plus éloignées (si celles-ci sont soutenables). Veuillez trouver ci-dessous notre réponse qui suit la structure de votre lettre.

Proposition d'avoir une réunion avec le groupe de travail petite pêche

Nous sommes ouverts à rencontrer les représentants du groupe de travail de pêche traditionnelle et discuter plus en détail des sujets spécifiques à cette pêche. Ceci pourrait par exemple se faire lors d'une prochaine réunion organisée par le CCR-Sud.

Etude sur l'élaboration d'une carte des organisations du secteur artisanal

Il est toujours important d'avoir une meilleure connaissance du secteur de la petite pêche (organisations représentatives, problèmes spécifiques, etc.). Dans le cadre de la collecte de données de pêche les États membres doivent collecter et communiquer à la Commission les données socio-économiques qui sont utilisées pour analyser l'évolution du secteur. Nous sommes néanmoins conscients qu'il y a encore un travail important à faire pour améliorer la disponibilité et la qualité des données. La Commission continue de travailler en ce sens mais le secteur peut aussi y contribuer. Nous vous proposons de mobiliser les membres du CCR (ceux qui sont sur le terrain et connaissent le mieux les réalités de la petite pêche), pour apporter les informations et données manquantes.

Conférence pour exposer les différentes problématiques du secteur artisanal

C'est effectivement une idée intéressante pour permettre au secteur de la petite pêche de mieux s'organiser et identifier des messages communs. C'est pourquoi, nous encourageons le secteur de la petite pêche à organiser une telle conférence. Ceci pourrait se faire une fois que la carte des organisations représentatives de la petite pêche aura été établie.

Si vous avez une question sur cette réponse, nous vous invitons à contacter M. Olivier Baudalet, coordonnateur des conseils consultatifs (olivier.baudalet@ec.europa.eu; +32.2.295.68.70).

Je vous prie d'agréer, Monsieur Badiola, l'expression de mes meilleures salutations.



Lowri Evans